

CHARIOT ÉLÉVATEUR À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT R485



Nouveau CACES gerbeur : quelles sont les recommandations ?

Depuis janvier 2020, les nouveaux CACES (Certificat D'Aptitude à la Conduite En Sécurité) ont pris effet. Nous avons déjà fait un article complet à ce sujet que vous pouvez consulter [ici](#). Dans cet article, nous allons revenir plus en détail sur le nouveau CACES gerbeur mis en place suite à la recommandation CNAM-TS R485 : concerne-t-elle tous les gerbeurs ? Quel CACES faut-il pour quel gerbeur ? Toutes les réponses sont dans cet article !

Définition du gerbeur électrique

Les gerbeurs électriques sont des chariots élévateurs spécialisés dans le stockage et le déstockage ainsi que le transfert de marchandises. En fonction de l'utilisation et des besoins, ils existent aussi en version lithium-ion pour une productivité accrue.

Quel nouveau CACES concerne les gerbeurs électriques ?

Avant le 1er janvier 2020, les gerbeurs n'étaient pas concernés par les CACES. Depuis, des formations spécifiques ont été mises en place pour être capable d'utiliser en toute sécurité et d'entretenir correctement les engins de manutention électriques à conducteur accompagnant de type gerbeurs, conformément à la recommandation CNAM-TS R 485.

Les nouveaux CACES gerbeurs concernent principalement les gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant. Les gerbeurs électriques sont donc désormais concernés par deux CACES différents, qui dépendent de la hauteur de levée nominale du gerbeur en question :

- CACES R485 1 pour les gerbeurs dont la levée est inférieure ou égale à 2,5 mètres ($\leq 2,5$ m)
- CACES R485 2 pour les gerbeurs dont la levée est supérieure à 2,5 mètres ($> 2,5$ m)

Ces CACES gerbeurs sont considérés comme de nouveaux CACES, car avant la réforme du 1er janvier 2020, les gerbeurs ne nécessitaient pas de CACES pour les conduire.



ECV 10 (i) C

Exemple de gerbeur électrique nécessitant le CACES R485 1 (levée $< 2,5$ m)



EXV 14 - 20

Exemple de gerbeur électrique nécessitant le CACES R485 2 (levée $> 2,5$ m)

Le CACES R485 catégorie 2 peut permettre au chef d'entreprise de délivrer une autorisation de conduite d'un gerbeur à conducteur accompagnant de catégorie 1... mais l'inverse n'est pas vrai. Quitte à choisir, autant choisir de passer le CACES R485 2 !

Quel nouveau CACES concerne les gerbeurs électriques à conducteur porté ?

Avant 2020, l'ancien CACES pour les gerbeurs à conducteur porté était le R389 3. Désormais, il s'agit du CACES R489 1B.

